



## CODE VESTIMENTAIRE

Toute personne a le devoir de se présenter à l'école dans une tenue qui convient aux valeurs d'une maison d'éducation. En ce sens :

- 1- Seuls les vêtements de type chandail, t-shirt, robe, blouse, chemise et camisole couvrant tout le tronc et le buste seront acceptés.
  - 2- Le port de la camisole avec des bretelles d'une largeur de minimum 3 cm est toléré. Celle-ci doit également recouvrir entièrement les sous-vêtements.
  - 3- Les vêtements de type « short » doivent atteindre le 1/3 de la cuisse tandis que les jupes doivent être plus longues que la moitié de la cuisse.
  - 4- Le pantalon troué est toléré dans la mesure où la peau en haut de la mi-cuisse et les sous-vêtements ne peuvent se voir.
  - 5- Les sous-vêtements doivent être entièrement couverts et non-visibles.
  - 6- Les vêtements transparents sont interdits.
  - 7- Vêtements et accessoires présentant des messages violents, sexistes, racistes, indécents, à caractère sexuel ou à l'effigie de drogues, d'alcool ou de produits du tabac sont interdits.
  - 8- Les couvre-chefs (ex. : casquette, capuchons), manteaux, sacs d'école et sacs à mains ne sont pas acceptés en classe.
  - 9- Bandeau/foulard ne doit pas couvrir entièrement la tête et il doit nous permettre de bien identifier l'élève.
  - 10- Le port de chaussures ou sandales est obligatoire en tout temps. De plus, les chaussures doivent être fermées lors des laboratoires et activités en atelier.
- **Pour les cours d'éducation physique, l'élève devra porter des espadrilles qui s'attachent et qui offrent une bonne protection. Les vêtements d'éducation physique sont obligatoires.**
  - **L'élève dont la tenue vestimentaire est inadéquate devra se vêtir conformément au code de conduite. Le parent peut être contacté afin de venir porter des vêtements adéquats à son enfant.**
  - **Des sanctions pourraient être données à l'élève qui récidive au sujet du code vestimentaire.**
  - **Les avertissements et les sanctions seront appliqués équitablement, peu importe le genre, la taille et le poids de l'élève.**